

JEGUN L'ITEP de Lescout participe à la réduction des gaz à effet de serre

En installant des chaudières consommant des granulés de bois l'ITEP réduit ses dépenses sans impacter l'environnement



JEGUN L'ITEP de Lescout participe à la réduction des gaz à effet de serre

Mercredi 22 octobre en tout début d'après-midi le président de l'ADSEA 32 (Association départementale pour le sauvegarde de l'enfant à l'adulte), Didier Dupront, et le directeur de l'Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (Itep) de Lescout à Jégun, Pascal Mercier, recevaient la Conseillère Départementale, Lydie Toison, et les divers représentants des entreprises qui ont participé à la mise en place de la nouvelle chaudière. Il s'agissait en réalité de son inauguration après une année de fonctionnement. Ce qui devait permettre d'établir un premier bilan sur la rentabilité de l'investissement et de son impact écologique.

Pascal Mercier rappela les différents modes de chauffage qu'avait connu le château de Lescout, bois, pompe à chaleur, et le fuel. La surconsommation de ce dernier lié à la vétusté de la chaudière pour chauffer et alimenter en eau chaude quelques 5 000 m² amena la décision de créer une chaufferie fonctionnant aux granulés de bois. « Le constat après un an d'utilisation, dévoile Pascal Mercier, est une économie de 40 000 euros sans compter les frais de réparation et d'entretien que nous avions avec l'ancienne chaudière ».

Ce sont quatre chaudières en batterie qui consomment moins de 120 tonnes de granulés bois par an, « ce qui est en dessous de nos prévisions », se réjouit Pascal Mercier. Et du côté de l'environnement, le fonctionnement de la chaudière a un impact écologique neutre contrairement aux énergies fossiles.

Cette inauguration a été aussi l'occasion pour Pascal Mercier de rappeler que « l'itep de Lescout accueille une soixantaine d'enfants de 10 ans à 13 ans ayant des difficultés en matière de comportement ». Et de développer toute la partie éducative et pédagogique où interviennent des éducateurs et différents médecins spécialistes.

EN BREF

L'opération a été financée dans le cadre PRELUDE (Programme régional de lutte contre l'effet de serre et pour le développement durable).

Coût des travaux: 441 017 €. Subvention Midi-Pyrénées: 99 907 €. Subvention ADEME: 37 440 €.



Pascal Mercier lors de son discours.



Didier Dupront et Lydie Toison.



Les différents intervenants qui ont participé à l'installation des chaudières.